

LE NATIONAL, Journal Hebdomadaire Paraisant le Jeudi. ABONNEMENT - - - \$1.50 par an.

LE NATIONAL.

LIVRE D'ECOLE DE CEUX QUI NY VONT PLUS.

Benjamin Lenthier,

Redacteur-Proprietaire.

TARIF DES ANNONCES. Premier insertion, par ligne, 50 cts.

RATES OF ADVERTISING. First insertion, per line, 50 cts.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES. Establi Wood & Moore Rue Clinton.

AVIS IMPORTANTS.

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas régulièrement notre journal...

Les abonnés qui changent de domicile doivent donner leur ancienne et nouvelle adresse afin d'être régulièrement servis.

Nos correspondants voudront bien ne pas oublier que leurs écrits doivent absolument nous parvenir...

M. JOSEPH F. PINARD, de Claremont, N. H., est l'Agent Général du NATIONAL.

BULLETIN DU JOUR.

On doute fort à Winnipeg que M. Norquay ait réussi à négocier un emprunt à New-York.

M. Gladstone a dû décliner pour raison de santé l'invitation qui lui avait été faite d'assister aux fêtes du centenaire...

L'émigration au Canada pendant le mois d'août a été de 4839 âmes soit 1300 de plus que pendant le mois correspondant de l'an passé.

Il n'y a pas moins de vingt individus enfermés actuellement dans la prison des Tombes à New-York...

L'opinion qui a cours dans les couloirs de la chambre anglaise c'est que la question des pêcheries du Pacifique...

Un morceau de câble sous-marin, ayant 2,500 pieds de long et renfermant sept fils conducteurs en cuivre...

De mémoire des plus vieux résidents de la Pointe Gâtineau, l'eau n'a pas encore atteint un niveau aussi bas que cette année.

Le ministère des chemins de fer canadiens publie la statistique des chemins de fer pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1887.

On mande de Washington que la nouvelle apportée à San Francisco par un steamer venant d'Australie...

Le prince Alexandre n'a pas compris que la souveraineté qu'on lui avait offerte n'était qu'une souveraineté de décor sur la scène diplomatique.

La régence et l'assemblée nationale bulgare ont longtemps agité le pays dans les cours d'Europe et les palais des rois en disponibilité.

Enfin le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg s'est montré; il a accepté l'offre d'un trône qui lui faisait la Sobranje et il est parti pour Sofia sans attendre l'accomplissement des missions signataires du traité de Berlin.

La Russie et la Turquie s'entendent pour se partager la Bulgarie. La principauté bulgare aura vécu et Ferdinand aura été souverain.

FEUILLETON DU NATIONAL.

15 SEPTEMBRE, 1887. - No. 47

La Vengeance d'une Soeur.

TROISIEME PARTIE

LE FANTOME.

XV. - LE DERNIER CRIME.

Ah! s'empressa de répondre Irène avec bonheur, c'est la plus grande joie que tu puisses me faire, mon père bien aimé.

—Et vous ma Rose, dit Noël, rediez-vous avec plaisir là-bas? Elle soupira.

—Je n'aime pas Paris, répondit-elle enfin; j'aspire à mon pays, comme on aspire au grand repos de la tombe. Je suis lasse de la vie.

POESIE.

L'HEROINE DE VERCHERES.

Vercheres, que cotoie notre beau Saint-Laurent Près de sa rive orientale Est une terre antique illustrée bien souvent Par la valeur nationale.

Et ces champs, aujourd'hui si riant et fertile Pour le colon d'ailleurs étaient presque stériles: Sol vierge et forestier - le char péniblement Entrais sur ce domaine, à germer toujours lent.

Un danger, cependant, plus près que la diablette, Comme un oiseau de proie planant sur notre tête: L'implacable Iroquois, qui de sang se repaît, Infatigablement à nos pas s'attachait!

Nos victoires sur lui avaient doublé sa haine, Sa rage avait juré notre perte prochaine. Le lac Ontario bornait le rendez-vous, Four mieux dire le camp qui les rassemblait tous.

Feroces à l'attaque et trop prompts à la fuite, Leurs troupes rarement s'entraînaient à la poursuite. Caillasses avait dû, après un vain effort, Laisser le défricheur à son pénible sort.

La nuit, quand le colon, paisible en sa demeure, Dormait, pour l'Iroquois, du crime d'étéait l'heure; Caché des jours entiers aux abords du logis, Il bondissait soudain du milieu des taillis.

Parcevant d'une main son œuvre sanglinaire, De l'autre il promenait la torche incendiaire, L'aurore se levait sur des toits dévastés, Seuls témoins d'un séjour plein de prospérité.

Octobre finissait. Les colons de Vercheres, Sortis un jour de grand matin de leurs chaumières, Vaquaient, non loin du fort, à leurs travaux d'été champs.

Le seigneur de ce lieu et ses hommes, absents, Avaient laissé le fort sous la garde incertaine D'une enfant de quinze ans, la jeune Madeleine.

Fille de ce seigneur. Quelques jeunes enfants, Femmes et vieillards, toutes créatures enfantes, Formaient le logis. Quand la diablette, Sortie quelques instants pour faire une cueillette.

Quittés des cris affreux. C'était les Iroquois! Les colons sous le fer tombaient tous à la fois! Prompte, elle court au fort, en fait fermer la porte, Assemble vivement du fort la faible escorte.

Arme vite les armes, regarde, inspecte tout, Côté toutes les issues, met des gardes partout. Elle commande le feu. Cette troupe debile Ecoute l'Iroquois, qui croit qu'un chef habile Commande au fort. La nuit s'approche lentement.

Suivie d'un oragan qui mugit sourdement. Par l'obscurité, des ombres menaçantes Rescent des bastions les murailles tremblantes. Quand des vivs prolongés, durant la nuit Se font entendre à l'Iroquois.

Et la campagne au loin, riant et ondoyante, Apparaît libre alors de tout danger.

Un exploit courageux fut au roi raconté, Et par lui sur-le-champ royalement payé. La posterité même, instruite par l'histoire, A de notre héroïne illustré la mémoire.

Deux siècles ont passé sur elle, sans ternir L'éclat pur et constant de ce doux souvenir. BARTON-JOLY.

DEUX REVES.

Je n'aime pas les rêves, moi; ils me font peur, surtout les plus beaux.

Celui-là m'avait transporté dans les régions les plus pures.

Ma sœur était tombée malade le matin; mais avec la nuit, l'indisposition avait semblé perdre de sa gravité.

Je me vis aussitôt sommeillant paisiblement, sur les bords solitaires d'une mer sans limites.

L'onde était calme. Pas un souffle n'en effleurait la surface.

Quelques grands bêtes profilaient ça et là des ombres silencieuses qui semblaient demander à l'abîme les secrets de sa profondeur.

Un oiseau de passage dont l'aile glissait rapide, semait en fuyant, comme un souvenir de lui-même, sur le cristal de cette glace immense.

Un beau grand soleil, au fond du firmament bleu, sans nuages... Voilà tout.

Une nacelle avait émergé soudain de toute cette poésie. J'essayais d'en



MAURICE ROUVIER.

Maurice Rouvier est le premier ministre actuel en France. Il est avocat et âgé de quarante-cinq ans.

Il acquit une certaine popularité même avant la chute de Napoléon III, comme auteur de plusieurs écrits contre l'empire, publiés par les journaux de l'opposition, alors qu'il était jeune avocat à Marseille, ayant probablement plus de loisir que de clientèle.

Après Sedan, en septembre 1870, il devint Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

En 1871, il fut élu député à l'Assemblée Nationale, où pendant la période des réformes judiciaires en Egypte, il se fit le défenseur acharné des intérêts de la France en ce pays.

M. Rouvier a été élu Secrétaire de la Chambre des Députés en 1876.

A la chute du cabinet Goblet, après six mois d'existence à peine, M. Rouvier accepta la tâche plus que difficile de former un cabinet dont on voulait à tout prix exclure le Gén. Boulanger, alors à l'apogée de sa popularité.

M. Rouvier y réussit en choisissant pour ses ministres des hommes de la veille. Jamais peut-être une embarcation plus légère n'a été lancée sur les eaux tempestueuses de la politique française que celle commandée par M. Rouvier.

Le premier ministre est un homme marié, et son épouse s'est acquise une certaine célébrité par les productions littéraires qu'elle signe "Claude Vignon".

Il soutient dans les moments de douleuruse amertume où j'allais tomber, de lassitude, le cœur en larmes, le courage prêt à défailir.

Elle m'aimait, et sa parole vibrante, qui débordait d'affection, m'enveloppait toujours d'un nouveau rayonnement.

Et la vie me revenait plus magnifique, plus ensoleillée que jamais.

Rosita était une brune radieuse. Il m'est impossible de décrire convenablement les excellentes caractéristiques qui constituaient l'individualité de cette fleur.

Son sourire était fin, délicat, railleur à point, pouvant revêtir les nuances les plus inassaisables.

C'était sa royauté, aurait dit Mar-chal. Son œil noir quand il vous fixait vous examinait profondément.

Son exquise sensibilité lui fournissait une intuition complète des choses dans leurs rapports les plus étroits.

Comme il faisait bon vivre près de Rosita!

Elle m'aimait, moi, triste déshérité de la fortune, n'ayant à lui donner en retour qu'une affection gréguieuse.

Elle me disait: "Sois gréguieux, aime-moi bien; moi je prierais de mon effort, et nous serons heureux." Et jamais nous ne descendions plus bas dans les abîmes de la réflexion.

Des partis sérieux, considérables, très graves, disaient le monde, recherchaient avec avidité une ombre de cette tendresse que Rosita m'accordait avec profusion.

L'intérêt sordide, froid et calculateur, inaccessible aux délicatesses du

peur, indiquant ici quatre arpents bien plantés, un manoir formidable, là-bas un pilon doré, ailleurs quelques cents deniers à bonne enseigne...

Elle riait de tout, revenait à moi et dissipait l'un mot toutes mes appréhensions pour carresser des projets dont elle adorait la hardiesse.

C'était dans le Grand Pin qu'elle me racontait dans sa candeur toutes les fables d'un monde qui ne comprenait rien à notre félicité.

Il était là le beau grand arbre, drapé dans sa majesté, debout sur les bords de cet océan de poésie rurale, où nous venions si souvent tous deux...

Le grand pin, ce confident d'éclaircie de tant d'épanchements, ce témoin d'amours, de tant d'illusions, d'autant de tristesses, de tant de larmes qui tombaient mélancoliquement à ses pieds...

Le bruissement de son feuillage était doux comme le langage de deux âmes qui s'entendent.

Il s'inclinait à peine au souffle qui passait comme s'il avait eu peur de rompre les confidences dont il était chargé.

Tout en bas, le grand fleuve roulait ses ondes impétueuses; aux bords, des paysages féériques qui semblaient solliciter le plaisir de se fixer en une aquarelle...

Tout cela, c'était le bonheur aussi parfait qu'il se pouvait atteindre dans un amour chaste et pur, s'épanouissant librement sous l'œil de Dieu.

Un soir, je m'étais couché heureux, souriant à l'image aimée qui me faisait vivre.

A quelques pas, il y avait grand bruit. Des raisons importantes m'avaient forcé de décliner une invitation d'oser y prendre part.

Rosita s'y trouvait; mais elle m'avait répété qu'elle m'aimait - que m'importait!

J'entendis les derniers accords d'une harmonie qui emportait ma bien aimée dans les tourbillons d'une danse entraînante.

Je pouvais à travers mes persiennes voir défilier les couples enivrés.

Rosita m'apparut resplendissante, une fleur aux cheveux, l'œil fascinateur, avec un sourire d'ange.

Je dormis en paix, rêvant du plus délicieux avenir.

Mes études légales étaient terminées. Je venais d'être nommé attaché d'ambassade. Le succès s'épanouissait sous mes pas.

J'allais toucher au but de mes efforts.

Un ami vint m'éveiller en sursaut: "Frédéric, pauvre Frédéric..."

Cette parole fut comme un coup de foudre. Je compris tout. Rosita avait donné sa main. L'on était les fiancés.

J'avais le vertige. La tête me tournait.

Je partis la même nuit sans que jamais on ait su là-bas ce qu'il est advenu de moi.

Si j'existe, je le dois à Rosita qui m'a toujours dit de ne jamais abandonner l'idée religieuse.

Mais je n'ai jamais aimé depuis, et voilà trente ans que ces événements se sont déroulés.

Et je n'aime pas les beaux rêves! GEORGES LEMAY.

La parole est une chose légère; son vol est léger, mais la blessure est grave: elle passe vite, mais elle brûle profondément, elle pénètre facilement dans le cœur, mais elle en sort avec difficulté; il est aisé de la proférer, mais il est difficile de la retirer; son vol est léger et c'est pour cela qu'elle blesse facilement la charité.

A propos d'une palette de tabac.

Samedi soir, le 27 août, M. P. alla acheter au nouveau magasin (New Store), mais quelques instants après, sa dame le fit mander par un enfant...

On requerrait sa présence immédiate à son bureau. M. P. paya ce qu'il avait acheté et dit au commis d'envoyer les effets et de les donner à l'enfant ce qu'il promit de faire sur-le-champ.

Mais au grand désappointement de M. P., après avoir attendu une heure et demie, voyant que l'enfant ne revenait point, il retourna au "New Store," où il trouva l'enfant attendant encore pour les marchandises que le commis avait oublié de lui donner.

Pendant ce temps l'enfant voyant bien de belles et bonnes choses, fut tenté de prendre une palette de tabac de cinq cents. M. B. vint l'enfant coter la palette dans sa poche et jura de le punir comme il le méritait.

Lundi matin il fit lever un mandat d'arrestation et envoya noter brave et sûr huissier chercher notre petit voleur de circonstance, (qui avait de suite sa faute et promit de ne plus y retourner) le fit coadjuver par notre frère fameux juge de paix à dix jours de prison ou \$10 d'amende.

Mais comme l'enfant n'avait pas de parents ici pour courir à son secours et pas d'argent pour payer son amende, il était impitoyablement destiné à aller se promener pour dix jours à Plattsburgh.

Heureusement, M. P., pendant ce temps-là apprit toute l'histoire et alla payer rien que \$5.00 de frais: \$2.75 pour la bravoure de M. le huissier et \$2.25 pour la fameuse sentence de M. le juge pour la remise en liberté de notre petit voleur.

Voilà comment M. B. sait traiter nos enfants canadiens. Jugez par vous-mêmes, chers lecteurs, comment on doit encourager un marchand à gentils.

Un homme de basse condition aurait agit ainsi par motif d'intérêt; mais M. B. n'avait en vue que l'honneur des Canadiens. C'est chose étrange cependant, ce monsieur n'agit pas de la même manière pour ceux de sa nation.

La semaine dernière, un jeune Américain lui vola une orange de cinq cents, il la lui fit remettre et lui pardonna tout gentiment son forfait.

Voilà comment M. B. sait faire justice à tout le monde et se montrer gentil pour ses pratiques canadiennes.

Nous remercions donc M. B. de son Yankee trick, et nous espérons que nos Canadiens comprendront de mieux en mieux l'injustice et le manque de gentillesse que nous souffrons de la part de nos frères séparés et qu'en conséquence ils s'efforceront de trouver un remède à cette longue tyrannie.

M. le Rédacteur, en donnant insertion à cette correspondance dans votre intéressant journal, je crois que vous rendrez service aux Canadiens de Champlain en leur faisant connaître les faits tels qu'ils se sont passés.

Je demeure, M. le Rédacteur, votre très humble serviteur.

UN VRAI CANADIEN. Champlain, N. Y., 1 Septembre '87.

Question d'Orient.

Tous ceux qui aiment parfois à déserter le terre-à-terre de nos affaires nationales pour porter quelque intérêt à la politique étrangère voient sans cesse revenir à leur pensée cette question d'Orient.

Il y a un bien long temps qu'elle occupe l'Europe, sans qu'on ait pu l'asseoir sur une base solide; c'est heureux et habile lorsqu'on pouvait prédire à quelques mois d'a-

vance les capricieux développements qu'elle a pris en ces dernières années.

Mais il reste toujours une idée, un objet principal sur lequel personne ne se laisse tromper, c'est le partage de la Turquie d'Europe.

Lorsque le croissant aura définitivement été relégué en Asie, il n'y aura plus de question orientale telle que nous l'entendons depuis un quart de siècle et plus.

Quand on vit que le vieux maître ottoman après avoir longtemps reposé ses pattes sur l'Europe, qu'il avait voulu dévorer, s'en allait s'affaiblissant et mourant, ce fut à qui lui enlevait la plus grande partie de sa proie, ce fut à qui le morcellait lui-même plus cruellement.

C'est ainsi que la Roumanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine, le Monténégro, etc., furent successivement arrachés à l'empire turc pour en faire des principautés semi-indépendantes, ou pour les annexer à la Russie ou à l'Autriche-Hongrie.

La région des Balkans, avec ses 6,000 pieds d'altitude, était pour la Turquie d'Europe, avec le cours rapide du Danube, une puissante barrière naturelle contre l'invasion du pouvoir moscovite.

Mais les exactions sont venues du côté mahométan, et avec elles la révolte ouverte de ces peuplades pour la plus grande partie grecques ou catholiques.

La Russie a profité de l'occasion pour la fomentation davantage, intervenir ensuite porter à la Turquie la guerre de 1887 et donner à l'Europe le traité de Berlin de 1878.

La Turquie perdait d'un seul coup quatre millions de sujets sur ses huit millions qu'elle comptait en Europe, elle perdait surtout les Balkans et le Danube qui commande une partie si précieuse de la mer Noire.

Depuis cette époque et ce traité, auquel on avait pris soin de faire souscrire toutes les grandes puissances d'Europe, l'influence russe n'a cessé d'agir sourdement, et d'une manière assez frappante quand il s'est agi de fixer le sort du prince Alexandre de Battenberg.

Le prince Alexandre n'a pas compris que la souveraineté qu'on lui avait offerte n'était qu'une souveraineté de décor sur la scène diplomatique, où tant de choses sont fausses, où tout est masque d'abord pour faciliter ensuite les changements à vue.

Il s'était bien grandement trompé: sa déchéance le lui a appris.

Qu'a-t-il été fait de sa succession? Voilà la question d'aujourd'hui.

La régence et l'assemblée nationale bulgare ont longtemps agité le pays dans les cours d'Europe et les palais des rois en disponibilité avant de trouver un demi-souverain pour la Bulgarie.

Enfin le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg s'est montré; il a accepté l'offre d'un trône qui lui faisait la Sobranje et il est parti pour Sofia sans attendre l'accomplissement des missions signataires du traité de Berlin.

A la lenteur que ces puissances mettaient à répondre à la note diplomatique de la Turquie, demandant leur approbation sur ce choix, il aurait pu comprendre, le prince Ferdinand, que son accession au trône de Bulgarie, les Te Deum qu'on a chantés à son arrivée et l'offrande du pain et du sel, ne faisaient que lui préparer de cruels déboires.

Voilà aussi ce qui arrive; car les puissances viennent enfin de répondre à la Turquie qu'elles désapprouvent le choix et surtout l'accession du prince Ferdinand.

La Russie et la Turquie s'entendent pour se partager la Bulgarie. La principauté bulgare aura vécu et Ferdinand aura été souverain.

La Russie est, comme on le sait, un pays à la fois très riche et très pauvre.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

Elle a une population de 100 millions d'habitants, mais elle n'a que 10 millions de terres cultivées.

LE NATIONAL



JEUDI, 15 SEPTEMBRE, 1887.

Notre nouveau Feuilleton.

Nous commençons dans notre présent numéro, la publication de notre nouveau feuilleton, un ouvrage essentiellement canadien: Alice ou l'Enfant du Malheur.

C'est aujourd'hui que s'ouvrent à Philadelphie les grandes fêtes de la célébration de la constitution américaine.

La Cour Suprême de l'Etat de l'Illinois a rendu son jugement la semaine dernière dans la cause en appel des anarchistes de Chicago.

Pendant que l'hon. White, ministre de l'Intérieur, était à Battleford, il a reçu nombre de pétitions des colons qui se plaignent de ce que la commission d'enquête a fait des révolutions sur leurs réclames réclamations pour pertes subies pendant la rébellion.

Les journaux de Québec nous apprennent la mort de M. Th. Brassard, N. P., député de Sherbrooke.

Une dépêche de Digby, N. E., annonce que M. Edouard Doucet, de la rivière Métiéhan, a été choisi candidat par le parti conservateur.

L'honorable C. F. Cornwell, ex-lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, a été nommé par le gouvernement à Ottawa membre de la commission que le gouvernement de la Colombie a formée pour visiter la rivière Nass et faire une enquête sur les troubles qui ont eu lieu entre deux tribus de Sauvages au sujet de certaines réclamations au sujet de droits de pêche.

FEUILLETON DU NATIONAL

15 SEPTEMBRE, 1887. — No. 1

ALICE

L'Enfant du Malheur.

CHAPITRE I.

L'AMOUR D'UNE MÈRE.

— Que voulez-vous, ma pauvre femme? — Du pain!... pour l'amour de ma pauvre petite, du pain!

— La dame regarda un instant la malheureuse créature, debout sur le seuil de la porte, jeta un regard de compassion sur l'enfant dont le froid avait blanchi la petite tête blonde, puis lui ouvrant la porte toute grande: — Entrez, lui dit-elle.

— Bonjour, ma chère! murmura la pauvre femme, en se levant de table après avoir mangé et bu ce que la dame lui avait fait servir. Madame, continua-t-elle, vous ne croyez peut-être une mendiant, mais je ne suis pas; je suis une dame, riche autrefois, autant que vous l'êtes aujourd'hui. Je vous remercie du fond du cœur. Adieu!

— Où allez-vous donc? — Où je vais? A Lachine.

— Mais c'est à dix milles d'ici! Vous ne pourriez jamais marcher jusque-là.

— Si fait, je me rendrai bien, répondit mélancoliquement la mère.

— Mais il est tard déjà et le temps est à la neige.

— Je le sais.

— Il fait froid.

— En effet, mais une fois rendue, je ne sentirai plus le froid... Un époux bien aimé réchauffera et mon cœur et mon corps... Adieu, madame; Dieu vous récompensera! et un pâle sourire erra un moment sur la triste figure qui disparut dans l'ombre.

— On était à la fin d'une lourde après-midi de novembre et toute la nature semblait se préparer à la tempête de neige qui menaçait de tomber d'une minute à l'autre.

— La mère continuait cependant sa pénible route, pressant dans ses bras son précieux fardeau.

— Elle avait à peine quitté la ville que la neige commença à tomber.

LE GLAS DE LA COERCITION.

Une scène horrible à Mitchellstown.

54 Constables et 150 patriotes blessés. Les dépêches d'outre-mer nous rapportent les détails d'une émeute à Mitchellstown qui restera comme une tache de sang sur le cabinet qui gouverne actuellement le Royaume-Uni.

La Tribune de New-York contient environ deux colonnes de dépêches spéciales et c'est à ce journal que nous empruntons le rapport suivant de cette triste affaire. Il est signé par M. T. P. Gill, M. P. qui a été témoin oculaire des incidents qu'il raconte:

En arrivant à Mitchellstown, nous fûmes reçus par une foule immense, divisée en détachements bien organisés, chacun sous les ordres d'un officier ou d'un prêtre à cheval. Un grand nombre de cultivateurs étaient aussi montés et formaient à la tête du cortège un corps de cavalerie respectable. Ainsi escortés, nous entrâmes dans la ville, dont nous parcourûmes les principales rues jusqu'à la place du marché, où l'assemblée devait avoir lieu. La foule reçut avec un enthousiasme des plus sincères les députés anglais et semblait hors d'elle de joie et de bonne humeur.

Le Rév. M. McCarthy avait à peine prononcé le premier quelques paroles que la police accourut au pas gymnastique et voulut se forcer un chemin à travers les rangs serrés de la foule.

Ce détachement escortait un reporter du gouvernement. La foule s'excita aussitôt. L'affaire avait pris une tournure des plus menaçantes quand Dillon commença à parler. Sa figure bien connue ramena à la tribune l'attention d'un moment distraite de la foule, et quelques instants plus tard, il calma le plus parfait régnait partout.

A ce moment-là même, la police fit un nouveau mouvement. Les constables s'avancèrent plus encore dans la foule et commencèrent à frapper les chevaux à coups de bâton. Les chevaux révoltés. Un homme reçut un coup de bâton et le rendit au constable qui l'avait frappé. Quelqu'un lança une pierre. En une seconde la police forma le carré et attaqua la foule. Il y eut un instant de panique chez les spectateurs pressés contre la voiture qui servait de tribune aux orateurs, mais cela ne dura qu'une seconde. En un clin d'œil, ceux qui se trouvaient les plus près de la police, se rallièrent et, furieux, l'assailirent à coups de cannes.

A la Maison Blanche.

Un cours d'un rapport publié par le National Republican de Washington, D. C., concernant la convention de l'Union Catholique Irlandaise, nous lisons ce qui suit:

Les délégués ont été reçus en corps par le Président à 4 hrs p. m. Le major Edmond Mallet présenta le président de l'Union, M. Giennan, au Président Cleveland, en disant:

— M. le Président: — Permettez-moi de remarquer, au nom des membres de la convention de l'Union de Bienfaisance Catholique Irlandaise des Etats Unis, qu'ils sont des plus fiers de l'honneur que vous leur accordez en leur permettant de présenter leurs sentiments respectueux au chef du conseil exécutif de cette grande République. Aimant l'église et ses enseignements et profondément attachés à leur sol natal, au pays de leurs ancêtres, pays dont les habitants demandent la jouissance de la liberté et du gouvernement constitutionnel tels que possédés par cette République, ils sont d'autant plus fiers d'être citoyens américains, se réjouissant de tout ce qui peut tendre à augmenter la gloire, la renommée et la prospérité de la République, le seul système gouvernemental qui garantisse le bienfait de liberté civile et religieuse.

— Le Président répondit en termes des plus sympathiques et serra la main à chacun des délégués.

Nous nous contînâmes de publier textuellement cet extrait du rapport, car il forme à lui seul le plus bel éloge que nous puissions faire de notre brave compatriote, M. le major Mallet.

C'est d'abord de légers flocons, blancs comme du duvet, voltigeant comme une volée d'oiseaux, regardés pour aller se perdre dans quelque fosse peu profonde ou se perchent sur l'habit d'un promeneur attardé. Pour le riche qui, les pieds près de l'âtre pétillant, contemple à travers sa fenêtre les mille jeux de ces joyeux enfants de l'air, la scène est tout un poème; mais pour celui qui les cruantés du sort ont forcés à subir les froids attachements de ces milliers de petits louches aériens, la scène change subitement d'aspect.

Quelle poésie trouverait donc dans cette tempête la malheureuse mère qui continue d'un pas précipité sa longue course nocturne?

Pressant plus près de son cœur la pauvre petite qui grelotte, elle marche, marche toujours.

Il faut qu'elle soit à Lachine cette nuit!

Son cœur bat d'un violent espoir, ses yeux s'illuminent d'éclairs de bonheur tels qu'ils n'en ont eu depuis plus d'un long jour.

— Je suis presque rendue, murmure-t-elle; presque rendue, et il pourra voir son enfant... ma fille... notre chère petite Alice.

— Elle s'arrête. Elevant la petite tête

LETRE DE NEW-YORK.

New York, le 12 Septembre, 1887.

La Tombola dont je vous parlais dans une dernière lettre a son comité d'organisation et l'affaire promet d'arriver à bon terme.

L'entente la plus parfaite a régné pendant l'assemblée et les nominations se sont faites à l'unanimité.

On est allé droit au but sans discussion ni détours et la réunion a été un véritable caucus de gens d'affaires.

Le fait est que le Curé avait admirablement préparé les voix dans une des meilleures allocutions qu'il ait faites ici.

Voici les noms de ceux qui forment le comité: Président Honoraire, Rév. M. T. Tétréau; 1er Vice-Président, M. N. Bertrand; 2e Vice-Président, M. I. Morin; 3e Vice-Président, M. Clermont; Secrétaire, M. L'abbé E. O. Coriveau; 1er Assistant Secrétaire, M. T. Baillargeon; 2e Assistant Secrétaire, M. Lyonnais; Trésorier, Rév. M. Tétréau; Assistant Trésorier, M. André Vertefeuille.

Maintenant il ne m'appartient d'imprimer au comité la direction qu'il devra suivre dans ses opérations.

Il me paraît assez bien équilibré pour saisir toute l'importance des nouveaux devoirs qu'il s'impose.

Le but de la congrégation est de se liquider.

La première opération à faire pour cela est de bien dégager le capital de toutes ses entraves. Une fois le capital nettement établi, il faudra le combattre énergiquement jusqu'à ce qu'il soit culbuté.

Ce comité devrait exister en permanence et ne subir de modification que par la mort ou l'absence de l'un de ses membres.

Tous les ans, il devrait s'organiser une tombola et nous arriverions très vite à l'extinction de la dette de l'église.

Nous devons relativement peu et nous pourrions rentrer bien vite dans nos propres domaines.

Les billets de la tombola seront probablement imprimés cette semaine et distribués dimanche prochain par paquets de vingt.

Toute personne recevant un paquet de vingt billets de tombola sera débitrice envers le comité de la somme de \$10.00.

Je fais des vœux pour le succès de cette belle œuvre. Il serait trop triste de voir les Canadiens de la plus grande ville américaine sans église.

Messieurs du comité, faites sérieusement votre devoir, vous avez les sympathies de vos compatriotes.

— Votre correspondance de Rochester vient de parachever l'impression de la Feuille d'Érable. Cette lettre a été fort admirée ici. Le ton en est digne. Les arguments sont solides.

Un Patriote est décidément polémiste brillant, il devrait écrire au NATIONAL plus souvent.

J'ai entendu faire hier soir des éloges très flatteurs à l'adresse du NATIONAL. Votre journal est en vogue

des deux corps simples, hydrogène et oxygène, viennent de donner une rude leçon au premier magistrat de la cité de Vergennes, N. Y. Mc Cuen.

Si la violation de la loi est si flagrante, le maire n'est pas sans en avoir connaissance; et pas n'était besoin de pétition pour le faire agir. Comment, un maire de la cité de Vergennes ne connaît pas les devoirs de sa charge? Ne sait-il pas qu'il est chargé de l'exécution de la loi? Et voilà cependant la deuxième année qu'il est en fonction. N'aurait-il pas eu par hasard le temps de lire les six premières sections de la charte de notre cité? By gibbous! c'est trop fort. La section 6ème de la charte ne dit-elle pas que "Le devoir du Maire est de veiller à ce que les lois de l'Etat soient mises à exécution?" Son devoir n'est-il pas tout tracé? Et il aurait fallu une pétition pour le faire agir? Vrai, nous sommes tout confus d'avoir aidé à élire un maire si peu soucieux de ses devoirs. Tot ou tard on connaît son monde. Nous savions déjà, qu'en général, les politiciens avaient la conscience large et promettaient beaucoup, surtout en temps d'élection, mais jamais il ne nous était venu à l'idée de prendre le maire actuel pour un politicien dans le sens strict du mot.

De plus en plus, nous reconnaissons que c'est une vraie girouette qui tourne à tout vent; et qui est convaincu du principe: "Promettre est un, tenir est deux."

Monsieur le Maire actuel ne nous a-t-il pas promis des réformes? Où sont-elles ces réformes? Va-t-en voir si elles viennent. Nous n'avons pas besoin d'un mannequin pour maire; nous voulons un homme qui ait la volonté et l'énergie pour remplir les devoirs de cette position. Si vous n'avez ni la volonté, ni l'énergie requises, démettez-vous de votre charge. Quand vous avez accepté ce poste d'honneur et de confiance, vous deviez en connaître la responsabilité! Il n'y a pas un siècle, les catholiques de Vergennes demandaient un subsidé de la ville pour leur école; les acolytes de M. le maire, semblables aux ânes de la fable ne cessent de braire: "La loi, la loi, c'est la loi." Notre demande était cependant juste et légale comme nous l'avons prouvé dans les colonnes du NATIONAL; et jusqu'ici personne ne nous a contredit. Si la loi est la loi, commencez, M. le maire, par la respecter, en accomplissant les devoirs de votre charge. Nous sommes opposés au système des deux poids et des deux mesures. Une loi faite par nos législateurs, entre deux bouteilles de Champagne, a autant de valeur que celle faite entre deux verres d'eau douce; votre devoir est de veiller à ce que l'une et l'autre soient mises à exécution. Si vous ne vous sentez ni la force ni le courage de les faire exécuter, il ne vous reste qu'une chose à faire: Vous démissionnez.

M. le maire, si cette pétition est un peu dure à digérer, priez les messieurs de la société dite la tempérance, qui nous ont fourni l'occasion de vous l'administrer, de venir vous aider à en faire la digestion.

Puisse cette leçon que vous ont donnée les vôtres vous être profitable, c'est le souhait du correspondant du "D... French Paper"

NAPOLEON

Vergennes, Vt, le 7 septembre 1887.

Excursion Populaire.

La compagnie du Delaware et Hudson annonce pour ce mois-ci une grande excursion populaire de toutes les stations sur la division de Champlain entre Rouse's Point et Ticonderoga, inclusivement, à travers le lac Georges et retour, jeudi, 29 septembre, au bas prix de \$1.50 pour le voyage complet d'aucune gare. Un train spécial quittera Rouse's Point à 8.30 a. m. et arrivera à toutes les gares arrivant à Baldwin à 12.45 p. m., où l'élegant vapeur "Horicon" prendra les excursionnistes et les conduira jusqu'à Caldwell. Un train spécial quittera Baldwin pour revenir à 7.45 p. m. Cette excursion est la plus amusante et la moins coûteuse qui ait jamais été annoncée dans le nord de New-York.

Un club de jeunes amateurs prépare en ce moment une soirée dramatique pour le mois d'octobre. Cette soirée aura lieu dans le sous-sol de l'église au profit de la fanfare canadienne.

On a mis à l'étude Le médecin malgré lui de Molière. C'est une comédie fort spirituelle qui a toujours eu beaucoup de succès.

J'espère que la recette de cette soirée sera assez bonne pour payer la petite balance qui reste due par la fanfare.

La fanfare mérite d'être encouragée. C'est une œuvre nationale. On est bien aise de l'entendre dans nos solennités. Elle n'a pas coûté grand-chose aux Canadiens et ils auront souvent occasion de l'entendre sans qu'il leur en coûte rien de plus.

M. l'abbé Gravel, autrefois vicaire de notre église, remplace en ce moment M. l'abbé Coriveau qui fait sa retraite annuelle dans la Province de Québec.

EDMOND DANTES.

Une leçon à M. Le Maire de Vergennes, Vt.

Le correspondant régulier du NATIONAL suggère négativement au Maire de Vergennes l'idée d'émaner une ordonnance concernant la fermeture des saloons et autres bouchons de la cité, les jours de Dimanche et de fête légale ou déclarées comme telles. Comme on ne devait s'y attendre, M. le maire ne fait aucun cas de cette suggestion. En effet le correspondant d'un French paper suggère des ordonnances à un maire Yankee! Fi donc!

Cependant mal lui en a pris; ses collègues viennent de lui donner une bonne leçon, ce qui ne lui serait très probablement pas arrivé s'il avait écouté le conseil du correspondant du French paper (c'est le nom qu'on donne ici au NATIONAL.) Voici de fait ce qui est arrivé: La semaine dernière, durant le concours agricole, (Fair), la loi du Vermont, concernant la vente des boissons, ou la loi de prohibition, a été violée d'une façon flagrante; (comme du 1er janvier au 31 décembre). Les victimes de la dive bouteille gênèrent un peu la circulation sur les trottoirs; le nombre de ces victimes était assez considérable pour attirer l'attention. Les partisans de la société dite de tempérance, n'ont guère aimé cet état de chose: C'était une violation trop flagrante de la loi, il fallait essayer d'y mettre un terme; donc les soi-disant partisans de la tempérance (hypocrites en majeure partie) font circuler une pétition demandant la suppression, la de la vente des boissons et 20 de tout jeu de hasard sur le terrain du concours (Fair Grounds). Remarquez que ces amis de la tempérance ne demandent pas la fermeture des saloons et des bouchons, en dehors du terrain de l'exposition et pour cause. Quoiqu'il en soit de cette spécification, cette pétition en elle-même était de nulle valeur. Nous l'aurions comprise dans un Etat où la vente des boissons est permise; mais dans le Vermont, quel contre bon sens! La loi du Vermont ne défend-elle pas déjà la vente de toute boisson dans les limites de son territoire? A quoi bon donc pareille pétition? Dans leur naïveté, ces partisans du mélange

Un survivant des Filles de la Liberté de 1837-38.

Sous cet en-tête, le Canadien de St Paul, Minn., publie une correspondance signée par M. François Trépanier, un des Filles de la Liberté. Nous nous rendons avec plaisir à sa demande de reproduire cette lettre dans nos colonnes. Le fait est que jusqu'à ce jour, il n'y a encore rien de décidé quant à la célébration du cinquantième anniversaire de ces grands événements et toute suggestion ne saurait être accueillie qu'avec faveur par le public.

M. le Rédacteur, Je me sens heureux d'apprendre par la voie de votre dévoué journal que la plupart de nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis s'occupent d'organiser la glorieuse célébration du 50e anniversaire des événements mémorables de 1837-38. Mais je ne puis pas suivre l'opinion publique qui semble se déclarer fortement en faveur de célébrer cette grande fête au mois d'octobre prochain à St Charles.

Tout en admirant, monsieur, le bravoure de vos compatriotes de St Denis, St Charles et St Eustache et les héros de cette campagne, Wilfrid Nelson, à St Denis; T. S. Brown à St Charles et l'intrépide Chénier à St Eustache, nous ne devons pas ignorer Napierville qui a été, sans contredit, le point central de 16 paroisses du grand mouvement patriotique en 1838 et de l'année précédente. C'est à Napierville, le 3 novembre, que s'organisa l'armée des patriotes formée par des paroisses environnantes de Napierville, le point central où elle fut mise en mouvement contre l'ennemi et subit trois batailles, les 6, 7 et 8 novembre; là, 48 de nos braves restèrent sur le champ de bataille. C'est cette campagne qui a fourni aux bourreaux 12 victimes à l'échafaud. C'est cette campagne qui a fourni 62 victimes à l'exil dans l'Australie. C'est encore cette campagne qui a rempli la prison de Montréal de au delà de 800 patriotes dont 84 ont enduré dix mois et demi de souffrances dans ses horribles cachots. C'est à Napierville que le féroce Colburn a vu sa tyrannie, fait brûler, voler, piller par ses atroces soldats les propriétés de nos braves patriotes, pendant plusieurs jours en novembre 1838, et laissant leurs familles sans pain, sans couverture, sans abri, à la rigueur d'un rude hiver, et privés de leurs soutiens, les pères qui étaient passés aux Etats-Unis, ou enfermés dans la prison de Montréal.

Je connais comme vous, monsieur, la bravoure de notre vénérable patriote T. S. Brown, de St Charles, et que c'est à St Charles, et à St Denis que les patriotes ont subi leurs premiers échecs. Mais allons-nous oublier Napierville qui s'est illustré dans ces événements? Napierville est certainement le point le plus central de toute l'histoire de cette époque. Pourquoi n'aurions-nous pas ce 50e anniversaire de 1838 à Napierville? De droit, cette célébration lui appartient; ou bien à Montréal qui a vu mourir dans son sein nos martyrs sur l'échafaud, et les souffrances de nos patriotes dans ses cachots.

Méditons cette question et honorez premièrement les victimes, et je serai heureux de participer à cette grande solennité par ma présence en 1888, moi qui ai assisté au feu en 1838.

Enfin, messieurs les organisateurs, si je prends la liberté de me prononcer et de différer d'opinion avec vous sur la date et le point central choisis par quelques journaux, pour la célébration de cet anniversaire, c'est afin de faire connaître mes idées bien fondées sur cette grande question qui me touche profondément, parce que j'ai pris une part active dans ce mouvement. Les halles anglaises m'ont sifflé aux oreilles dans trois batailles. Fait prisonnier et condamné à mort devant cette infâme cour martiale, le 6 janvier 1839, j'ai été dix mois et demi dans les cachots, j'ai vu les biens de ma famille brûlés, pillés, saqués à Napierville. En sortant des cachots, le 28 septembre 1839, j'ai passé aux Etats-Unis re-

Loterie Nationale!

Le patronage de M. le Curé A. Labelle. Au profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Catéchisme de la Province de Québec. Fondée en Juin 1881 sous l'approbation de l'Acte de Québec, chapitre 38.

CLASSE D.

Tirage, Samedi Mercredi de chaque mois.

Le Quatrième Tirage Annuel aura lieu le MERCREDI, LE 21 SEPTEMBRE 1887.

A DEUX HEURES P. M. VALEUR DES LOTS \$60,000.

PREMIERE SERIE

Gros Lot: Un immeuble de \$50,000

NON REMBORSABLES DES LOTS

1 Immeuble de \$50,000 5,000

1 Immeuble de \$20,000 2,000

10 Terrains à Montréal de \$100 1,000

2 Immeubles de \$100 200

10 Votures de \$50 500

15 Amusements de \$20 300

100 Montres d'argent de \$20 2,000

1000 de \$10 10,000

2137 Lots valant \$150,000

DEUX SERIE

Gros Lot: Un immeuble de \$10,000

NON REMBORSABLES DES LOTS

1 Immeuble de \$10,000 1,000

1 Immeuble de \$500 500

4 Votures de \$50 200

50 Chaises d'or de \$20 1,000

1000 Serv. de Toilettes de \$5 5,000

1087 Lots valant \$10,000

25 Cts LE BILLET

Il est offert au porteur de tout numéro garantissant de lui payer le montant de son lot, moins une commission de 10%.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

SIRUP DES ENFANTS DU DR. CODERRE

Ce sirup est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Vierge.

Le sirup des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirup du Dr Coderre et n'achetez point d'autre.

En vente partout au Canada et les Etats-Unis.

Prix, 25 Cts la Bouteille.

A Vendre chez: SMITH & LABOUCHE, Chimistes etc.

PLATTSBURGH, N. Y.

L. U. Archambault.

MARCHANT DE

Provisions,

Epiceries Domestiques,

et Etrangères.

Invite le public à aller lui faire une visite, à son magasin au

No. 25, 27 & 29 Rue Bridge,

Plattsburgh, N. Y.

L'expérience de L. U. ARCHAMBAULT dans le commerce, lui permet de dire, qu'il est en état de vendre ses marchandises à des prix défiant toute concurrence.

POUR LES VIANDES

Il n'y a certainement pas de meilleur place à PLATTSBURGH, N. Y. visiter cet établissement pour visiter que le MAGASIN de L. U. ARCHAMBAULT offre plus d'avantages à l'ancien autre de ce genre, pour les PROVISIONS, les EPICERIES, les VIANDES, etc.

Tout commande par le téléphone recevra une attention particulière. Les marchandises sont livrées à domicile, sans charge extra.

Rapportez-vous bien de la place.

No. 25, 27 & 29 Rue Bridge,

PLATTSBURGH N. Y.

Mme Charles H. Whitney

MARCHANT DE MODÈS.

DOUVRES EN CHEVEUX

A transporté son magnifique magasin au No. 103 Rue Church, BURLINGTON, Vt

Elle invite le public à aller lui rendre visite.

Alors elle enlève son châle, enveloppe l'enfant et la dépose à ses côtés sur la pierre.

Elle la contemple longuement, des larmes brillantes couvrent sa figure glacée, puis se baissant lentement, elle se cache la tête dans les plis trépanants du châle. Au bout de quelques instants, elle se rapproche et couvre la petite de baisers févreux. La pauvre innocente, qui ne comprend pas le malheur qui plane sur sa tête, éclate en rires joyeux sur les étranges carences de sa mère.

Celle-ci relève la tête... elle voit la neige descendre plus doucement, elle aura bientôt fini de tomber; mais, hélas! il est trop tard, maintenant, trop tard! il n'y a plus d'espoir!

Elle revient à son enfant; la petite rit toujours. Une de ses petites mains est sortie de dessous les plis du châle et se balance gaîment dans l'air comme pour se moquer de sa misère; le vent même semble rire de ses peines; il lui enlève soudain son léger chapeau et ses longues tresses lui servent horriblement de jouet.

L'horrible piteusement reconnoissance; un engourdissement profond s'empare de chacun de ses membres; elle comprend que tout sera bientôt fini.

(A Continuer.)

Ramassant le peu de forces qui lui reste, elle se précipite à travers le froid tourbillon; elle court pendant quelques instants encore, puis retombe inerte: c'est son dernier effort!

Et elle le sait bien, la malheureuse! Ses genoux pient sous le poids de son corps endolori... n'y a-t-il donc pas d'habitation tout près? Rien... rien que la nuit sombre et froide... que la neige blanche et glacée... un immense linceul frangé de crêpe!

— Mon mari! cria-t-elle, égarée de douleur, mon mari, où est-tu? Viens donc... ta femme... ta fille... O Dieu du Ciel!... pitié!

Elle s'affaissa... son dernier espoir s'est évanoui.

W. M. Whitney & Co.

IMPORTANT POUR LES PARENTS et TUTEURS

OUVERTURE VETEMENTS D'ECOLLES

BULLETIN DES PRIX En offrant nos marchés particuliers...

HABITS POUR ENFANTS. 398 Habits d'école Norfolk...

575 Vêtements Quimby, de 4 à 15 ans à \$4.75

450 Vêtements pour bicyclettes, de 5 à 16 ans à \$5.75

375 Vêtements Harris Cass, pour bicyclettes, de 4 à 17 ans à \$6.50

900 Vêtements Domestiques, de 4 à 17 ans à \$7.50

---CHAUSSURES--- Enfants, Jeunes Filles et Jeunes Gens.

199 Paires à talons à ressort pour demoiselles, points 11 à 2, à \$1.19

176 Paires à talons à ressort pour Enfants, points 8 à 10 1/2, à \$1.00

156 Paires à talons à ressort, le tout en veau, pour Jeunes Gens, points 11 à 2 à \$1.50

Nous attirons l'attention spéciale du public sur cette ligne, car c'est la meilleure que nous ayons jamais eu pour l'argent.

W. M. Whitney & Co., 43, 45, 47 et 49 Rue North Pearl ALBANY, N. Y.

Si Vous Voulez Acheter A BAS PRIX

Nouvelles Façons, Bonnes Marchandises Pour toutes Saisons.

Venez voir ce que nous avons pour HOMMES ET GARÇONS

CHAPEAUX, HABITS et FOURNITURES. Tout est marqué en chiffres nets et vendu à un

SEUL PRIX. Escompte spécial à ceux qui paient comptant.

Pease Bros. & Pope, 160 - Rue College - 160, BURLINGTON, Vt.

J. A. GRENIER Marchand-Tailleur

A toujours en main un assortiment complet de marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes & Domestiques

Centres Canadiens-Français DES ETATS-UNIS.

[Correspondance spéciale du NATIONAL] NEW-YORK

La convention des Démocrates du comté aura lieu, vendredi, le 23 courant.

M. E. A. Aubin, de Troy est en visite chez ses parents.

Les délégués de Clinton à la convention républicaine de Saratoga sont partis d'ici, mardi matin.

Plusieurs de nos concitoyens sont allés visiter le camp à Chazy, dimanche dernier. Le temps était beau et la promenade des plus agréables.

Les services des quarante heures ont eu lieu, cette semaine, à l'église St. Pierre, sous la direction des RR. PP. Oulats. Un grand nombre de fidèles ont assisté à tous les exercices et les communications ont été nombreuses.

Nous avons en samedi soir, la visite S. A. R. Le Prince Indien Thakore Sahet de Limbi. Le prince voyage incognito sous le nom de Sir Jasabkingjee K. C. I. E. Non Altesse Royale était en route pour Montréal.

La migraine fatigante et accablante est des plus désagréables. Prenez deux petites pilules pour la fièvre de Carter avant de vous retirer, et vous trouverez du soulagement. Elles ne manquent jamais leur effet.

M. Putman a été choisi comme candidat républicain à la position de juge de la Cour Suprême par les délégués du district judiciaire, réunis en convention dans cette localité. Le juge Laudon a aussi de nouveau reçu la nomination.

Un ordre récent du surintendant de la compagnie Delaware & Hudson enjoint aux conducteurs de trains de surveiller les serres-frein et de voir à ce qu'à chaque décollage ils soient prêts à serrer les freins en cas d'accident.

Après en avoir pris, on se sent renaître et on recommence à aimer l'existence. Prenez une des petites pilules pour la fièvre de Carter après le dîner; cela vous soulagera de la dyspepsie, aidera la digestion, donnera du ton et de la vigueur au système.

Les honorables MM. O. B. Porter, de New York; Farquhar, de Buffalo et H. G. Burleigh ont été nommés pour conférer avec le gouvernement canadien dans le but de faire lever les impôts actuels sur les vaisseaux américains qui naviguent dans les canaux canadiens.

M. Harry Bethune, le champion, qui réside ici, a quitté Plattsburgh, mardi soir, en route pour Iroquois, Ont., où il va prendre part aux courses de 100 yards. Ses adversaires sont: W. Boyd, Woodstock, Ont.; Robert Dunbar, Winnipeg; J. Corbett, d'Écosse et W. Walley, de Toronto.

On dit que les cordes, que les hôteliers sont forcés de garder, de par la loi, dans les étages supérieurs, pour aider au sauvetage en cas d'incendie, servent actuellement à un nouveau but. Plus d'un pensionnaire dont le terme est dû en a profité pour se glisser au dehors sans même attendre l'alarme d'incendie.

Le Rév. M. Béland a accepté une position de vicar à New-Bedford, Mass. Il est parti, vendredi, en route pour son nouveau domicile.

Jay Gould et le Baron de Rothschild doivent visiter les ateliers de Gilbert à Green Island afin d'acheter 100 chars qui seront mis au service de chemin de fer élevé de Brooklyn.

Les Canadiens de cette ville, réunis en assemblée dimanche, ont confirmé à l'unanimité le choix qui avait été fait par le NATIONAL et ont autorisé M. J. B. Seney à les représenter à l'assemblée de mardi à Cohoes. Tous nos compatriotes ici sont des mieux disposés à faire leur bonne part pour assurer le succès de la mission du Rév. F. X. Chagnon.

Champlain. Au nombre des nouvelles corporations dont les règlements ont été soumis au Secrétaire d'Etat, samedi se trouvait la compagnie qui porte le nom de "Sheridan Iron Works." Elle demande la permission de manufacturer et vendre des machines en fer et en bois et de faire le commerce du fer, ayant son principal établissement à Champlain. Le capital est de \$30,000.

M. Forbes, le géolier, et sa dame sont revenus d'un voyage d'une semaine à Montréal.

La convention préliminaire des Républicains, quatre délégués canadiens ont été nommés aux différentes conventions.

Il y a eu, jeudi après-midi, un feu dans le bâtiment Sanford, coin des rues Howard et Remson. Les pertes s'élevaient à environ \$500.

Le Dr D. Carrère est revenu du Canada où il a fait une promenade d'un mois, accompagné de sa famille.

Le Dr Dionne, notre populaire médecin, a transporté ses bureaux au No. 32 rue Allen, en face de l'église St. Joseph.

Quinze chevaux ont péri dans les flammes. C'est encore l'œuvre d'un incendiaire.

Le magasin d'épicerie de M. Best a été inondé, dimanche matin. L'eau venait d'un réservoir qui a eu face de son magasin. Samedi soir, quelqu'un avait jeté une pêche aux poissons et ce fruit boucha le tuyau d'épousément et causa le débordement.

Mercredi dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Angèle Robitaille, une dame canadienne très estimée, à l'église St. Joseph. Un grand nombre d'amis y assistèrent. La défunte était venue du Canada en 1888 et a toujours, depuis cette époque, résidé à Cohoes.

Un petit-fils qui lui survivait ont les sympathies de tous dans leur malheur. La défunte appartenait à l'union de Prières.

Une réunion du bureau de commerce, on a décidé de prendre immédiatement des mesures pour organiser une compagnie, ayant \$50,000 capital, pour ériger un bâtiment et y poser une machine à vapeur. On louerait plus tard cette construction et le pouvoir à de petites manufactures.

Mme Louise Landrie est de retour du Canada, après un séjour de plusieurs semaines.

On est en retard de trois mois sur ce qui ont été détruites par le feu sur l'avenue Hudson, le 4 juillet dernier.

Les amis de M. Antoine Jamin doivent lui faire des félicitations. C'est une grosse fille de retour de son premier voyage, vendredi matin.

M. Rodrigue Fortier et M. Napoléon Stebbins sont allés faire une partie de chasse à Niskayuna. Ils sont de retour enchantés de leur voyage et chargés de gibier. Bon appétit!

Les membres du Club Napoléon ont eu courte joie en s'attendant d'avoir un nouveau membre à proposer. Le président M. John Lagrenade dit que c'est "une grosse fille" né vendredi dernier.

M. Alfred Lussier ayant obtenu une bonne position à Montréal, est parti avec sa famille pour aller y demeurer. M. Lussier laisse ici un grand nombre d'amis qui seront flattés de le voir réussir dans sa nouvelle position.

Jeudi dernier, M. S. Dupuis, en faisant une partie de pêche à la ligne, a pris la plus grosse anguille qui ait jamais été pêchée dans les environs; elle mesurait trois pieds et demie de longueur, et pesait 45 livres.

L'excursion annuelle des employés aux ateliers de la compagnie D. & H., a lieu aujourd'hui. Billets aller et retour \$1.50. Cette organisation est de bienfaisance. Les profits sont pour le support des membres malades, etc.

Le résultat du caucus, jeudi dernier, pour élire des délégués à la convention républicaine, a été comme suit: Pour le district, MM. L. P. Wood, T. H. Richardson et T. E. Vanderveken.

Pour le comté: MM. J. W. Houghten, C. Coon et George Van Burgen.

Les assemblées: M. S. S. Dupuis, Rigobert Dupuis et William Hutchinson.

Crampton & Belden ont commencé les travaux d'excavation pour la fondation d'une nouvelle manufacture en ce qui est près de leur première. Cette bâtisse aura trois étages, 170 pieds de longueur et 50 pieds de largeur. Les contrats pour la bâtisse ont été donnés pour la maçonnerie à MM. McGill & Dollard et pour la menuiserie à M. Manchester & Coon.

Malone. La société de l'église St. Joseph a loué la salle des rafraîchissements sur le terrain de l'exposition.

L'exposition annuelle du comté Franklin s'ouvre, mardi, le 27 courant. Chaque jour, il y aura trois courses différentes. Parmi les plus intéressantes, on en signale une qui aura lieu en chars romains.

Oswego. Les écoles de la paroisse St. Louis se sont ouvertes, la semaine dernière, et de 300 à 400 élèves se sont présentés.

Thomas Callaghan s'est noyé dans le ruisseau Oswego, la semaine dernière. Il faisait avec deux amis une excursion en chaloupe; l'embarcation chavira et ses deux camarades réussirent à se sauver.

Audéol de quarante chars étaient chargés d'excursionnistes lors du piquet de dimanche. Parmi les plus remarquables des Chevaliers du Travail, à Three Rivers Point, la semaine dernière. Il y avait des délégués des sept assemblées d'Oswego. Le temps a été des plus favorables et tout s'est bien passé. Les profits nets de l'excursion se sont élevés à près de \$600.

Demandez à votre épicer du café français O. K. de Carrière. Il est en vente que dans des boîtes d'une livre.

VERMONT. La retraite ecclésiastique du diocèse de Burlington est commencée, lundi dernier.

Nous demandons-nous pas souvent cette question: Sommes-nous protégés?

La maison bien connue de Frissell & Bailey agents-général d'assurance, qui a donné une satisfaction si universelle dans toutes ses transactions, prend les devants en donnant une protection non seulement dans les plus grandes mais dans les plus anciennes et les plus expérimentées compagnies d'assurance sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et les Pertes sur l'Eau.

Cette maison représente un capital plus élevé qu'aucune agence dans la Nouvelle-Angleterre et a des facilités illimitées pour placer les surplus dans d'autres agences. Ses bureaux dans l'édifice de la Howard National Bank sont des mieux construits de l'Etat et MM. Frissell & Bailey seraient heureux d'avoir votre visite ou une correspondance de vous avant que vous vous assuriez ailleurs.

Voilà leur annonce dans une autre colonne.

Le bébé de M. Dolphis Lamotte est mort.

Mme Elie Ledoux a donné un magnifique présent à son époux: un gros garçon.

M. Maurice Turcotte est revenu de Montréal, où il s'était rendu pour assister aux funérailles de son père.

Il y a eu une forte discussion au Club Montcalm l'autre soir. Le sujet de la discussion était: Les enfants ou le "Célibat ou le Mariage?" Ceux qui ont répondu le droit des gens maries ont obtenu la palme. Les vieux garçons sont partis la tête basse.

Dame Veuve George Jacques est décédée à l'âge de 63 ans. Le service a eu lieu mardi matin à 9 heures, les parents et amis y assistaient en grand nombre. Les porteurs du poêle étaient MM. Bruno Bourgeois, Frank Paquette, Louis Massé, Edmond Deschênes.

Les membres du Club Napoléon ont eu courte joie en s'attendant d'avoir un nouveau membre à proposer. Le président M. John Lagrenade dit que c'est "une grosse fille" né vendredi dernier.

M. Alfred Lussier ayant obtenu une bonne position à Montréal, est parti avec sa famille pour aller y demeurer. M. Lussier laisse ici un grand nombre d'amis qui seront flattés de le voir réussir dans sa nouvelle position.

Jeudi dernier, M. S. Dupuis, en faisant une partie de pêche à la ligne, a pris la plus grosse anguille qui ait jamais été pêchée dans les environs; elle mesurait trois pieds et demie de longueur, et pesait 45 livres.

L'excursion annuelle des employés aux ateliers de la compagnie D. & H., a lieu aujourd'hui. Billets aller et retour \$1.50. Cette organisation est de bienfaisance. Les profits sont pour le support des membres malades, etc.

Le résultat du caucus, jeudi dernier, pour élire des délégués à la convention républicaine, a été comme suit: Pour le district, MM. L. P. Wood, T. H. Richardson et T. E. Vanderveken.

Pour le comté: MM. J. W. Houghten, C. Coon et George Van Burgen.

Les assemblées: M. S. S. Dupuis, Rigobert Dupuis et William Hutchinson.

Crampton & Belden ont commencé les travaux d'excavation pour la fondation d'une nouvelle manufacture en ce qui est près de leur première. Cette bâtisse aura trois étages, 170 pieds de longueur et 50 pieds de largeur. Les contrats pour la bâtisse ont été donnés pour la maçonnerie à MM. McGill & Dollard et pour la menuiserie à M. Manchester & Coon.

Malone. La société de l'église St. Joseph a loué la salle des rafraîchissements sur le terrain de l'exposition.

L'exposition annuelle du comté Franklin s'ouvre, mardi, le 27 courant. Chaque jour, il y aura trois courses différentes. Parmi les plus intéressantes, on en signale une qui aura lieu en chars romains.

Oswego. Les écoles de la paroisse St. Louis se sont ouvertes, la semaine dernière, et de 300 à 400 élèves se sont présentés.

Thomas Callaghan s'est noyé dans le ruisseau Oswego, la semaine dernière. Il faisait avec deux amis une excursion en chaloupe; l'embarcation chavira et ses deux camarades réussirent à se sauver.

Audéol de quarante chars étaient chargés d'excursionnistes lors du piquet de dimanche. Parmi les plus remarquables des Chevaliers du Travail, à Three Rivers Point, la semaine dernière. Il y avait des délégués des sept assemblées d'Oswego. Le temps a été des plus favorables et tout s'est bien passé. Les profits nets de l'excursion se sont élevés à près de \$600.

Demandez à votre épicer du café français O. K. de Carrière. Il est en vente que dans des boîtes d'une livre.

VERMONT. La retraite ecclésiastique du diocèse de Burlington est commencée, lundi dernier.

Il faut faire un grand effort pour dire ce qu'il est; d'ordinaire il ne s'aventure pas si orléans; il a sans doute peur de blesser les oreilles de nos lecteurs tempérants.

En tous cas, nous lui donnons une bonne note pour ce qu'il a dit et laisse dire dans la dernière édition de son journal.

Si vous voulez bien déjeûner faites usage du café français O. K. de Carrière.

MASSACHUSETTS. Adams. Une assemblée de la société St. Jean-Baptiste de Adams, Mass., tenue le 21 août dernier, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de MM. Gendron et Sorel qui ont représenté si dignement North Adams à la convention des Canadiens à Southbridge. M. Gagnon un des Canadiens les plus éminents de North Adams était aussi présent.

Après les affaires courantes, MM. Gendron et Gagnon ont adressé la parole dans notre belle langue française et ont été bien accueillis. Ils nous ont dit qu'ils étaient grandement peines de constater qu'Adams n'avait pas envoyé de délégués à la convention de Southbridge. Les membres de la société St. Jean-Baptiste qui travaillaient pour faire choisir Adams comme lieu de réunion de la Convention de 1890, (du mois, ils avaient été élus pour le 21 août dernier, à un assemblée, deux Messieurs, prenant la parole, dirent qu'Adams ne pouvait être représenté, parce qu'il n'y avait pas de membre assez instruit pour pouvoir représenter dignement notre société à cette convention. Les Canadiens d'Adams sont pour la plupart des anciens cultivateurs du Canada que le sort de la fortune a obligés d'émigrer, mais ils n'ont cependant pas perdu de vue leur pays natal, et d'un autre côté ils ressentent ce que l'on dit. Après les discours de ces Messieurs, le 21 juillet, nous avons décidé de rester chez nous, en espérant qu'à l'avenir on n'osera plus insulter ainsi toute une population.

M. Sorel fut aussi invité à prendre la parole; il s'excusa en nous promettant qu'il reviendrait à une assemblée subséquente à laquelle il nous gratifiera d'un de ces discours dont seul il a le secret. Après un vote de remerciements au président et aux orateurs, l'assemblée se dispersa au chant populaire de "Vive le Canada!"

Le bureau sanitaire rapporte pour la semaine dernière: sept cas de fièvres typhoïdes, et un de fièvres scarlatines.

Une messe de requiem a été célébrée à l'église Ste. Anne, samedi dernier, pour le repos de l'âme de M. Montebri. Faut-il dire?

La dernière réunion du club de Naturalisation, tenue dimanche dernier, quarante applications nouvelles ont été reçues.

M. Geo. Maher vient d'acheter l'ancienne boucherie de Fortin Frères, il en a pris possession, lundi 12 courant.

M. L. P. Pontbriand s'est fait écraser le pied vendredi dernier. Heureusement il n'y a aucun os de cassé, et la guérison se fera vite.

Le jeune enfant de M. Athanase Gagnier s'est cassé le bras, dimanche il y a eu huit jours, en tombant de cheval. Il est au St. Louis de notre compatriote le Dr A. S. Davis.

M. Benjamin Lenthier, rédacteur-proprieétaire du NATIONAL était en notre ville samedi 10 courant. C'est toujours avec plaisir que nous rencontrons ce dévoué compatriote.

Les actionnaires de la Compagnie de Grant des Andromèdes étaient dans notre ville la semaine dernière; et dimanche ils sont allés voir leurs carrières, l'autre côté du Lac Champlain.

M. S. D. Monat a donné sa démission comme secrétaire de la société St. Jean-Baptiste, et voici pourquoi: Un nommé Lavergne, membre de la société, et qui se présente actuellement à Rutland, a fait application pour quelques semaines de maladie; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé, médecin ou juge de paix de l'endroit où il se trouve." Sans ce certificat on ne peut être admis à la société; il a envoyé à la société un certificat du médecin constatant qu'il avait été malade. M. Monat a fait remarquer à la société que d'après l'article II des règlements, paragraphe II. "Un membre absent qui tomberait malade, devra informer l'un des secrétaires ou l'un des membres du Comité de Visite, et s'il veut avoir droit au secours, il devra envoyer un certificat du curé

Nouvelles du Canada.

Élection de Charlevoix. Ottawa. — Les brefs pour l'élection de Charlevoix, fixant le 31 courant comme date de la nomination et le 28 comme jour de la votation.

La situation au Nord-Ouest. WINNIPEG. — Il est rumored que les sauvages du Nord-Ouest sont en fort mauvaise intelligence avec la police montée; le gouvernement se propose de tenir une enquête à ce sujet.

Le prochain lieutenant-gouverneur. WINNIPEG. — Il est de nouveau rumored en cette ville que le sénateur Schultz va être nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba et que M. Scarth, M. P., prendra sa place au Sénat.

L'exposition de Québec. QUÉBEC. — L'exposition provinciale a été ouverte officiellement à deux heures, jeudi après-midi.

Immense conflagration. MONTREAL. — A 5 h 30 heures, samedi matin un immense incendie a éclaté dans la tannerie de Paton & Savage, rue Visitation.

Un désastre. MONTREAL. — Vendredi après-midi l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée sur la rue Barré où un jeune Français, G. Leduc, venait de administrer une dose de vert de Paris.

Les petites sœurs des pauvres. MONTREAL. — Les Petites Sœurs des Pauvres sont arrivées de Brooklyn, jeudi, après avoir assisté dans l'avant-midi à la messe à l'église Ste Anne.

Le futur lieutenant-gouverneur de Québec. QUÉBEC. — Sir Andrew Stuart n'a pas été nommé administrateur de la province, comme on l'avait d'abord annoncé.

Dix familles sur le pavé. OTTAWA. — Le feu s'est déclaré mardi matin au coin des rues Rideau et Frencl et a détruit en peu de temps dix maisons, faisant autant de familles sur le pavé.

Feu dans un grange. ST-MARTIN. — Dimanche dernier, vers 5 heures, un incendie a éclaté dans la grange de M. Lapointe, située dans le bas du village.

Forcés en fuite. ST-JEAN. — Il paraît que deux prisonniers, Dixon et McQueen, ont tenté de s'échapper du pénitencier de Dorchester vendredi. Ils allaient travailler après dîner, ils saisirent deux planches et les appuyant contre le murailles ils purent s'enfuir.

Comité d'Otawa. OTTAWA. — L'assemblée pour la mise en nomination des candidats a eu lieu mercredi de la semaine dernière.

Le complot de Ste Anne de Beauséjour. QUÉBEC. — Le complot de Ste Anne de Beauséjour, au nom de Sa Sainteté Léon XIII, a eu lieu dimanche dernier.

La commission des pêcheries. OTTAWA. — Il est annoncé d'excellente source que bien que l'on ne connaisse pas encore le texte exact de la commission des pêcheries, néanmoins on en a appris assez pour croire que les commissaires se borneront pas strictement à la seule discussion de la question des pêcheries proprement dite.

La marine italienne. ROME. — La marine italienne, dit le journal Italia, compte aujour'hui 156 navires ayant un déplacement, à charge complète, d'environ 160,000 tonnes, une force d'équipement de 187,000 hommes et un armement de 329 canons.

Les Allemands aux îles Samoa. MELBOURNE. — On a reçu de Samoa des nouvelles annonçant que le commandant de l'escadre allemande a demandé récemment au roi Malietoa une très forte indemnité pour les vols commis sur les plantations de caoutchouc.

Un homme à l'eau. MONTREAL. — Jeudi après-midi, vers quatre heures, un journalier du nom de Louis Quévillon, qui demeure sur la rue Duval, se rendit comptable de vol en s'emparant de trois sacs d'avoine, sur un des quais de la compagnie du Richelieu.

Echos D'outre-Mer.

Le prochain Consistoire. ROME. — Le prochain Consistoire sera probablement tenu après la célébration du jubilé papal.

Mission de Mgr Persico. ROME. — La mission de Mgr Persico en Irlande, n'est pas encore terminée, elle durera encore probablement quatre mois.

Cette entrevue des deux empereurs. ST-PETERSBOURG. — La rumeur d'une entrevue projetée entre l'empereur d'Allemagne et le Czar est déclarée sans fondement.

L'Autriche et la Bosnie. ROME. — Le Diritto affirme que l'Autriche se prépare à annexer la Bosnie et qu'elle augmente ses forces militaires dans cette province.

La mobilisation. BERLIN. — Les journaux reconnaissent que l'essai de mobilisation en France a réussi, mais quelques-uns insistent qu'il était préparé d'avance.

Le traité de Berlin. BERLIN. — La Correspondance politique dit que la Russie est décidée à déclarer la nullité du traité de Berlin si le prince Ferdinand ne quitte pas la Bulgarie.

Mission de Smyrne. ROME. — La Congrégation de la Propaganda a porté un jugement au sujet de la mission de Smyrne, et a déclaré que la mission serait faite par des Italiens.

La fièvre scarlatine en Angleterre. LONDRES. — La fièvre scarlatine a revêtu à Londres, un caractère épidémique; 1,120 cas ont été reportés jusqu'à présent.

Les nouvelles Hebrides. LONDRES. — On dit que le règlement relatif à la question des Nouvelles-Hebrides comporte l'établissement d'un protectorat franco-anglais sur ces îles et le rappel immédiat des troupes françaises.

Nouvelle insurrection. LONDRES. — Le correspondant du Chronicle, de Madrid, affirme qu'une autre insurrection a eu lieu récemment dans les cañeras de la ville.

Un projet d'annulation. MADRID. — On dit que le gouvernement espagnol a demandé l'annulation des traités de commerce conclus avec les États-Unis.

Le canal de Suez. PARIS. — Le Journal des Débats dit que la France a proposé à l'Angleterre de nommer une commission pour délimiter la zone, le long du canal de Suez, dans laquelle il serait interdit d'élever des fortifications et de concentrer des troupes françaises.

France et Espagne. PARIS. — M. Moret, ministre des affaires étrangères d'Espagne, qui est actuellement à Paris, a eu une entrevue avec M. Rouvier, président du conseil.

Happy Ned. WASHINGTON. — Elizabeth Taylor, la femme qui, sous le nom de Happy Ned, souleva un scandale sur l'un des navires qui forment le blocus pendant la guerre américaine, vient de mourir en cette ville.

La marine italienne. ROME. — La marine italienne, dit le journal Italia, compte aujour'hui 156 navires ayant un déplacement, à charge complète, d'environ 160,000 tonnes, une force d'équipement de 187,000 hommes et un armement de 329 canons.

Les Allemands aux îles Samoa. MELBOURNE. — On a reçu de Samoa des nouvelles annonçant que le commandant de l'escadre allemande a demandé récemment au roi Malietoa une très forte indemnité pour les vols commis sur les plantations de caoutchouc.

Un homme à l'eau. MONTREAL. — Jeudi après-midi, vers quatre heures, un journalier du nom de Louis Quévillon, qui demeure sur la rue Duval, se rendit comptable de vol en s'emparant de trois sacs d'avoine, sur un des quais de la compagnie du Richelieu.

ROYAL BAKING POWDER Absolutely Pure. Cette poudre ne change jamais. C'est une merveille de pureté et de force qui contribue à la santé. Elle est plus économique que la farine ordinaire et ne peut être volée en fraude.

L. U. Archambault. Marchand de Provisions, Epicerie, Droguerie, et Etrangères. 25, 27 et 29 Rue Bridge, Plattsburgh, N. Y.

SI Vous Voulez Acheter A BAS PRIX. Nouvelles Façons, Bonnes Marchandises Pour toutes Saisons. Venez voir ce que nous avons pour HOMMES ET GARÇONS. CRAPEAUX, HABITS, FOURNITURES.

BAKER BROS. MODINA VAPEUR POUR Préparer et Manufacturer Bois de Construction. FOURNEAU A LA VAPEUR, PATENTE, POUR SECHER LE BOIS.

BAKER BROS. Mort aux Vers à Choux. LE COUP MORTEL VERS A CHOIX SMITH & LAROCQUE.

J. A. Grenier Marchand-Tailleur. A toutes en mains un assortiment complet de marchandises. Françaises, Anglaises, Allemandes & Domestiques.

HOMEOPATHIC SPECIFICS. HUMPHREYS' WITCH HAZEL OIL Cures Piles.

James Cunningham, Son & Co. Manufacturiers de Voitures et de Carrosses. Grand assortiment de Voitures des mieux finies en mains.

THE JAMES CUNNINGHAM SON & Co. ROBERTSON, N. Y.

CARTES D'AFFAIRES. Dr. J. D. BARRAMAN, Médecin et Chirurgien. 54, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

WARD & CO. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

WILMER H. DUNN. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

HERCULE CARON. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

JOHN B. RILEY. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

WINSLOW C. WATSON. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

Dr. J. N. LAROCQUE. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

PALMER, WOOD, SMITH & KELLOGG. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

Mme Charles H. Whitney. 100, rue de la Maréchal, Rutland, N. Y.

J. LANGLOIS, Marchand-Tailleur. Rue Mill, Clark's Block, MALONE, N. Y.

Nap. Dubuc & Cie. Constructeurs et Entrepreneurs d'Eglises et de Bâtimens DE TOUTES GENRES EN Pierres, Briques, Bois, etc.

Informent le public, qu'ils sont prêts à entreprendre et bâtir, sous le plus bref délai possible, toutes sortes de constructions tout en donnant la plus grande satisfaction.

Il vient de bâtir une MAGNIFIQUE EGLISE en briques à ST ALBANS, Vt., qui est un vrai modèle d'architecture, dans le court espace de dix mois.

Pour références, on peut consulter le Rév. M. Joseph Daigault de St Albans, et le Rév. M. Brelivet de Northfield, Vt.

NAP. DUBUC & CIE, St Johnsburg, Vt.

CARTERS LITTLE PILL. Les Petites Pilules de Carter pour le Foie GUÉRISSENT LE MAL DE TÊTE.

INTERMITTENT. Ce médicament est le meilleur pour guérir les maladies intermittentes.

Pease Bros. & Pope. 160 - Rue College - 160, BURLINGTON, Vt.

J. A. GRENIER Marchand-Tailleur. A toutes en mains un assortiment complet de marchandises.

HUMPHREYS' DR. HUMPHREYS' BOOK Cloth & Gold Binding. 144 Pages, with Steel Engravings.

HOMEOPATHIC SPECIFICS. HUMPHREYS' WITCH HAZEL OIL Cures Piles.

James Cunningham, Son & Co. Manufacturiers de Voitures et de Carrosses.

THE JAMES CUNNINGHAM SON & Co. ROBERTSON, N. Y.

ALMANACH D'ADRESSES. De nos Compatriotes, engagés dans le Commerce et les Professions Libérales.

A Plattsburgh, N. Y. Alfred J. Clard, orfèvre, 66 rue Bridge.

Division de Champlain-Ligne Principale. Les trains arrivent et quittent Plattsburgh comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

Chemin de fer Champlain-Lac Champlain. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

GUIDE DES VOYAGEURS. ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Plattsburgh comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.

ARRIVÉE ET DÉPART DES TRAINS. Les trains arrivent et quittent Champlain comme suit.